

FICHES OISEAUX

Liste des espèces faisant l'objet d'une fiche :

Nom commun	Nom latin
Aigle botté	<i>Hieraaetus pennatus</i>
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>
Chouette de Tengmalm	<i>Aegolius funereus</i>
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>
Cincla plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>
Fauvette orphée	<i>Sylvia hortensis</i>
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>
Martinet à ventre blanc	<i>Tachymarptis melba</i>
Martin-Pêcheur	<i>Alcedo atthis</i>
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>
Petit-duc Scops	<i>Otus scops</i>
Pic cendré	<i>Picus canus</i>
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>
Tichodrome échelette	<i>Tichodroma muraria</i>
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>

Torcol fourmillier

Jynx torquilla

A233

Enjeu ZPS :  **Fort**

État de conservation Europe  France  ZPS 

Directive Oiseaux : **Non**

Protection nationale : **Oui**

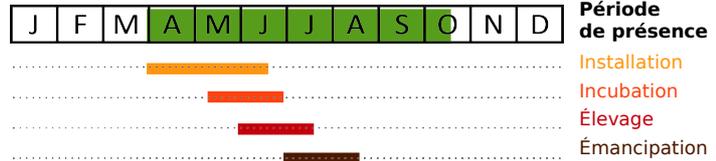
Convention de Berne : **Annexe II**

Connaissance ZPS : **FAIBLE** Moyenne Forte
Monde France Bourgogne

Liste Rouge  **LC**  **NT**  **DD**



© F. Veronesi



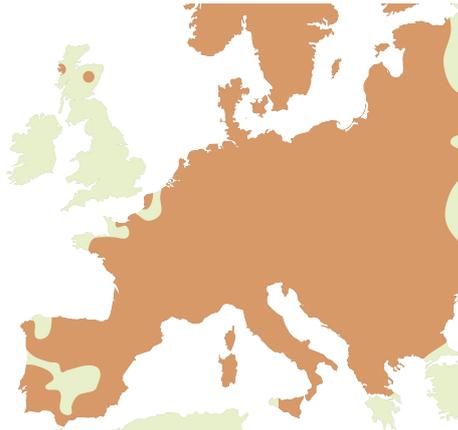
Effectifs

Europe 580 000 à 1 300 000 couples

France 10 000 à 20 000 couples

ZPS 30 à 100 couples

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat Milieux semi-ouverts avec de vieux arbres creux et des zones herbacées (bocages, vergers). Ouvertures intraforestières.

Nidification Nid dans une cavité arboricole naturelle ou creusée par des pics. Ponte à même le substrat de la cavité.

Régime alimentaire Principalement des fourmis (larves, nymphes et adultes). Parfois escargots et pucerons.

Migration Migrateur strict, transaharien. Certaines populations hivernent sur le pourtour méditerranéen.

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

- F3** Fourrés tempérés et méditerranéo-montagnards
- FB.3** Plantations d'arbustes à des fins ornementales ou pour les fruits, autres que le vignoble
- G5.8** Coupes forestières récentes
- X10** Bocages
- X11** Grands parcs
- X23** Grands jardins non domestiques

Protection et suivi sur la ZPS

Une étude par IPA (Indices Ponctuels d'Abondance) en milieu ouvert a montré que l'espèce était peu connue.

État de conservation

La population européenne subit depuis le début des années 1970 un déclin modéré de ses effectifs et ce malgré la stabilisation des effectifs en Europe de l'Est au cours de la période 1990-2000.

En France, la population a diminué de l'ordre de 60 % depuis 1989 (données STOC). Ce déclin s'accompagne d'une restriction de son aire de répartition vers le Sud et l'Ouest.

L'espèce est présente mais en petit nombre dans les milieux favorables de la ZPS. Cependant, aucune donnée quantitative ne permet de définir une tendance évolutive des effectifs.

Période de vulnérabilité

(avril) **Mai à juillet** (août)

Facteurs d'influences



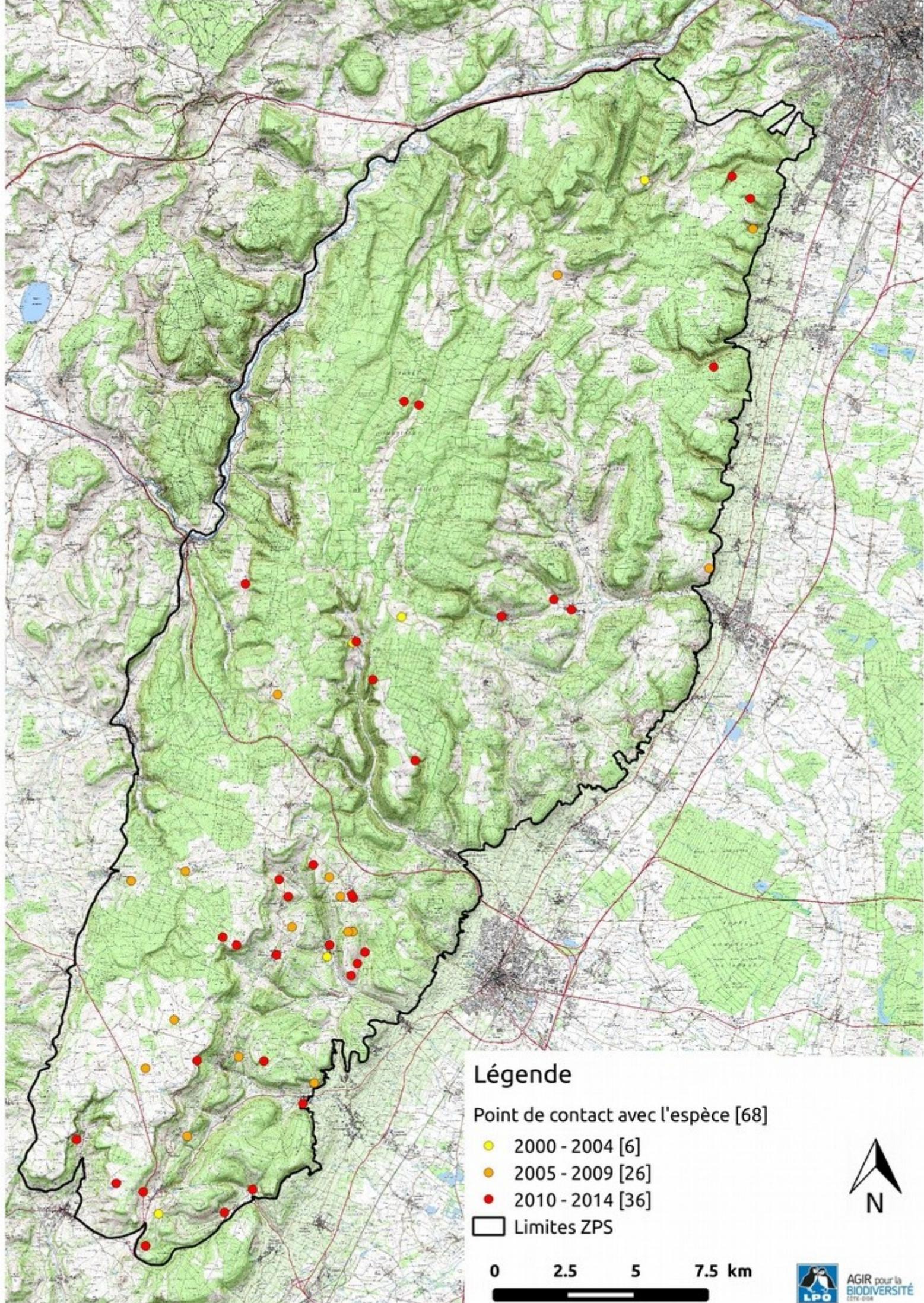
- . Maillage bocager (haies, bosquets, ...)
- . Développement de zones embroussaillées et denses



- . Arrachage et suppression des haies, des vergers et des vieux arbres
- . Utilisation de biocides

Exemples d'actions à engager

- Création de bandes enherbées
- Mise en place de mesures agro-environnementales pour favoriser le maintien et le développement des prairies
- Maintenir les haies et les vieux arbres
- Limiter l'emploi de biocides dans les zones de présence de l'espèce
- Évaluer la taille de la population dans la ZPS par l'intermédiaire d'indices d'abondance relatifs
- Favoriser la plantation de vergers
- Intervenir sur les sommières en automne (déboursoillage)



Légende

Point de contact avec l'espèce [68]

- 2000 - 2004 [6]
- 2005 - 2009 [26]
- 2010 - 2014 [36]

▭ Limites ZPS

0 2.5 5 7.5 km



Aigle botté

Hieraaetus pennatus

A092

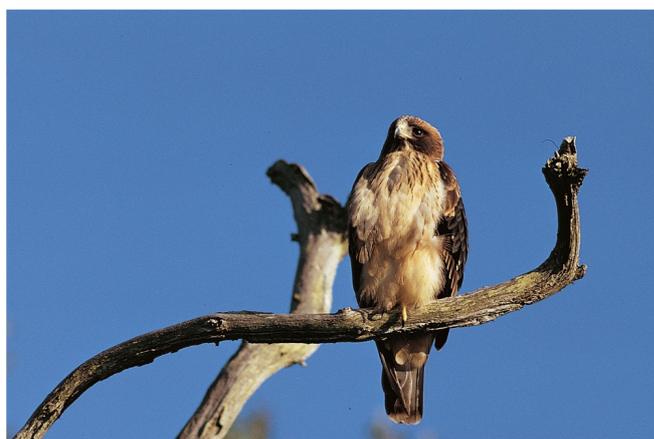
Enjeu ZPS :  **Très fort**

État de conservation Europe  France  ZPS 

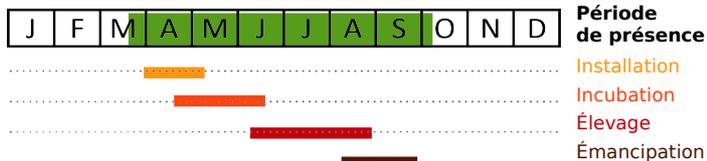
Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale : **Oui**
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II**

Connaissance ZPS : **FAIBLE** Moyenne Forte
Monde France Bourgogne

Liste Rouge   



© P. Petit



Effectifs

Europe 2 700 à 5 800 couples
France 585 à 810 couples
ZPS 2 à 5 couples

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat Grands massifs forestiers parfois semi-forestiers, entourés d'espaces ouverts.

Nidification Aire constituée de branchages dans les arbres, entre 10-30m, très souvent en haut de versants.

Régime alimentaire Varié. Consomme des oiseaux de petites et moyennes tailles, micro-mammifères, reptiles, insectes...

Migration Migrateur strict, hiverne dans les savanes et steppes boisées du Sud saharien.

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

G Boisements, forêts et autres habitats boisés (excepté G5 : alignement d'arbres, petits bois anthropiques, boisements récemment abattus, stades initiaux de boisements et taillis)
Ne concerne que le site de nidification. Les sites de chasse sont très variés (milieux boisés, agricoles, pelouses...)

Protection et suivi sur la ZPS

En raison de la grande discrétion de l'espèce et de la méconnaissance des secteurs occupés, aucun suivi n'est actuellement mené sur la ZPS

État de conservation

Malgré le fait que les populations nicheuses les plus orientales soient en déclin (Ukraine, Grèce, Roumanie, ...), les effectifs européens semblent stables depuis les années 1970. Les deux tiers de la population européenne nicheuse se situent dans la péninsule ibérique.

Cette espèce discrète est encore trop peu connue en France pour avoir une idée précise de son évolution. Il est cependant possible de noter une régression géographique de l'espèce ces dernières années dans la moitié nord du pays.

Au sein de la ZPS, les connaissances sont très restreintes et ne permettent pas de juger de l'état de conservation de l'Aigle botté.

Période de vulnérabilité

(mars) **avril à août** (septembre)

Facteurs d'influences



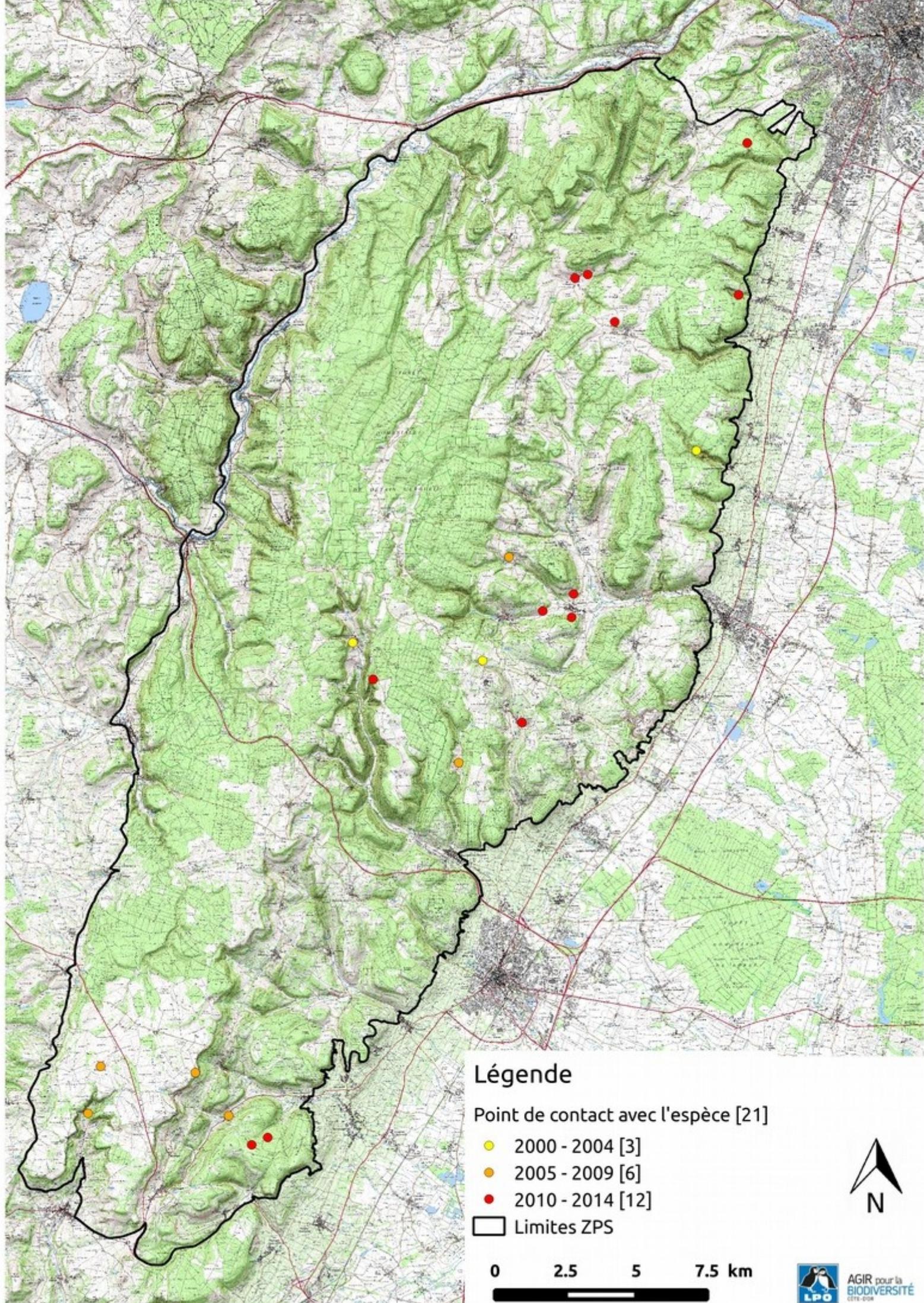
· Maillage bocager (haies, bosquets, ...), à proximité des massifs forestiers
· Présence de vieux arbres en haut de versant



· Disparition des prairies et espaces bocagers de plaine, mise en culture
· Travaux et exploitation forestière en période de nidification
· Développement des activités de pleine nature, dérangement
· Lignes électriques (collision et électrocution)

Exemples d'actions à engager

- Mise en place d'un rayon de tranquillité autour de l'aire (300m selon la configuration des lieux)
- Maintien des arbres porteurs d'aires
- Création d'îlots de sénescence englobant l'aire
- Poursuite de la mise en sécurité des installations électriques (dispositifs anti-collisions et isolateurs)
- Mise en place d'un suivi de la population de la ZPS



Légende

Point de contact avec l'espèce [21]

- 2000 - 2004 [3]
- 2005 - 2009 [6]
- 2010 - 2014 [12]

▭ Limites ZPS



Alouette lulu

Lullula arborea

A246

Enjeu ZPS :  Fort

État de conservation Europe  France  ZPS 

Directive Oiseaux : **Annexe I**

Protection nationale : **Oui**

Convention de Berne : **Annexe III**

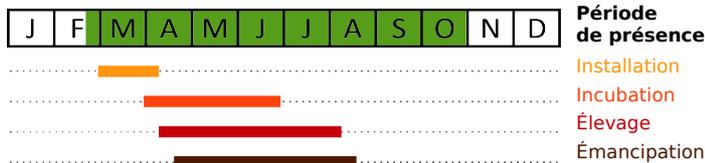
Connaissance ZPS : **FAIBLE** Moyenne Forte

Liste Rouge

Monde	France	Bourgogne
 LC	 LC	 VU



© J. Svetlik



Effectifs

Europe 1 300 000 à 3 300 000 couples

France 60 000 à 180 000 couples

ZPS 200 à 400 couples

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat Zones ouvertes bien exposées, comme les pelouses calcaires, les vignobles et les zones bocagères.

Nidification Niche au sol à proximité d'une touffe d'herbe.

Régime alimentaire Essentiellement insectivore, plus éclectique en hiver.

Migration Migrateur partiel, peut rejoindre la Provence ou le Languedoc-Roussillon.

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

E1 Pelouses sèches

E2 Prairies mésiques

F3 Fourrés tempérés et méditerranéo-montagnards

11.3 Terres arables à monocultures extensives

11.5 Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées

Protection et suivi sur la ZPS

Aucun suivi n'est actuellement mené sur la ZPS.

État de conservation

En Europe, l'espèce a connu un fort déclin dans les années 1970-90. Depuis, les effectifs européens se sont stabilisés. Une légère augmentation est même à noter çà et là.

En France, malgré de fortes variations inter-annuelles dans les effectifs qui pourraient masquer une tendance à long terme, la population semble stable sur la période 1989-2013.

Les données sont insuffisantes pour établir avec certitude son statut de conservation au niveau de la ZPS mais ses effectifs semblent en déclin en Bourgogne (diminution de 60 % sur les dix dernières années, selon les STOC). Ces tendances généralisées incitent à la prudence quant à son état de conservation dans la ZPS.

Période de vulnérabilité

(février) **mars à juillet** (septembre)

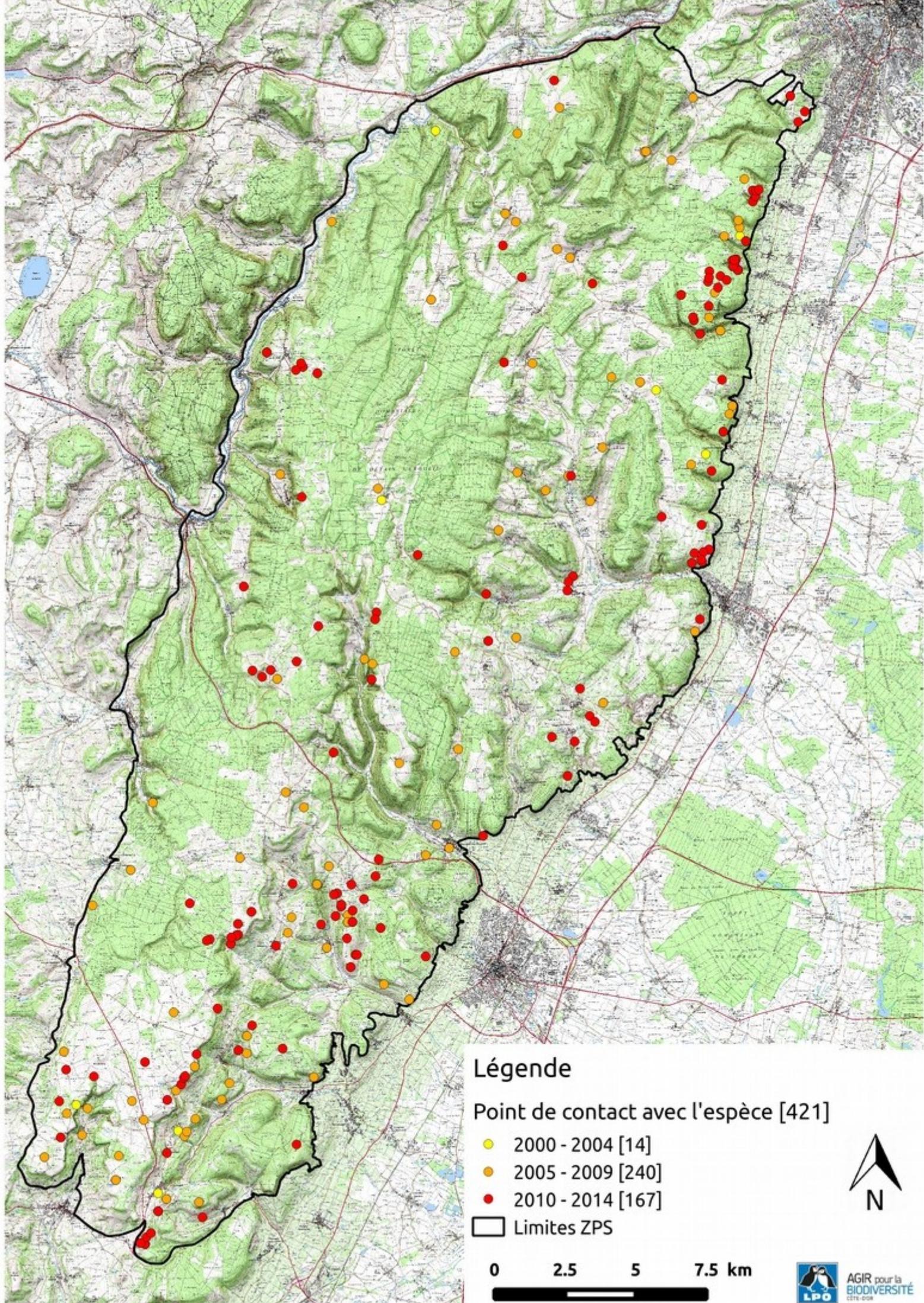
Facteurs d'influences

 Mosaïque de milieux ouverts
Maintien et restauration de vastes surfaces de pelouses calcaires
Développement de l'enherbement des inter-rangs de vigne

 Fermeture du milieu
Intensification des pratiques agricoles associée à une raréfaction du système de polyculture-élevage
Utilisation de biocides
Urbanisation

Exemples d'actions à engager

- Ré-ouverture des pelouses
- Inciter la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires et particulièrement d'insecticides
- Favoriser l'existence d'une mosaïque de parcelles
- Mise en place d'un suivi de la population de la ZPS

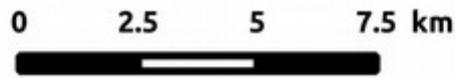


Légende

Point de contact avec l'espèce [421]

- 2000 - 2004 [14]
- 2005 - 2009 [240]
- 2010 - 2014 [167]

▭ Limites ZPS



Autour des palombes

Accipiter gentilis

A085

Enjeu ZPS :  **Moyen**

État de conservation Europe  France  ZPS 

Directive Oiseaux : **Non**

Protection nationale : **Oui**

Convention de Berne : **Annexe II**

Connaissance ZPS : **FAIBLE** Moyenne Forte

Monde France Bourgogne

Liste Rouge

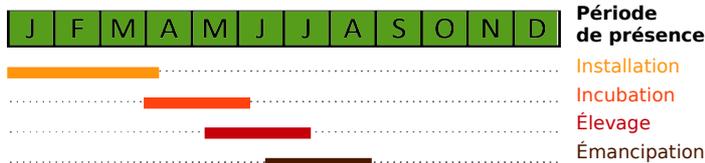
 **LC**

 **LC**

 **LC**



© N. Wedge



Effectifs

Europe 60 000 à 80 000 couples

France 4 000 à 5 100 couples

ZPS 5 à 15 couples

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat Milieux forestiers, souvent de grande superficie.

Nidification Aire constituée de branchages dans un arbre. Apprécie les conifères pour s'y établir.

Régime alimentaire Opportuniste mais principalement ornithophage (90%).

Migration Aucune, espèce sédentaire.

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

G Boisements, forêts et autres habitats boisés (excepté G5 alignements d'arbres, petits bois anthropiques, boisements récemment abattus, stades initiaux de boisements et taillis).

Protection et suivi sur la ZPS

Aucun suivi n'est actuellement mené sur la ZPS

État de conservation

Après une forte régression des effectifs dans les années 1950-1970, l'espèce semble en légère augmentation en Europe comme en France. La protection des rapaces et l'interdiction de certains biocides dès 1972 a permis à l'espèce de reconstituer ses effectifs. C'est notamment sur les marges de son aire de répartition nationale que son évolution est la plus perceptible.

Au sein de la ZPS, les connaissances sont très restreintes et ne permettent pas de définir un état de conservation pour l'espèce.

Période de vulnérabilité

(février) **mars à juin** (juillet)

Facteurs d'influences



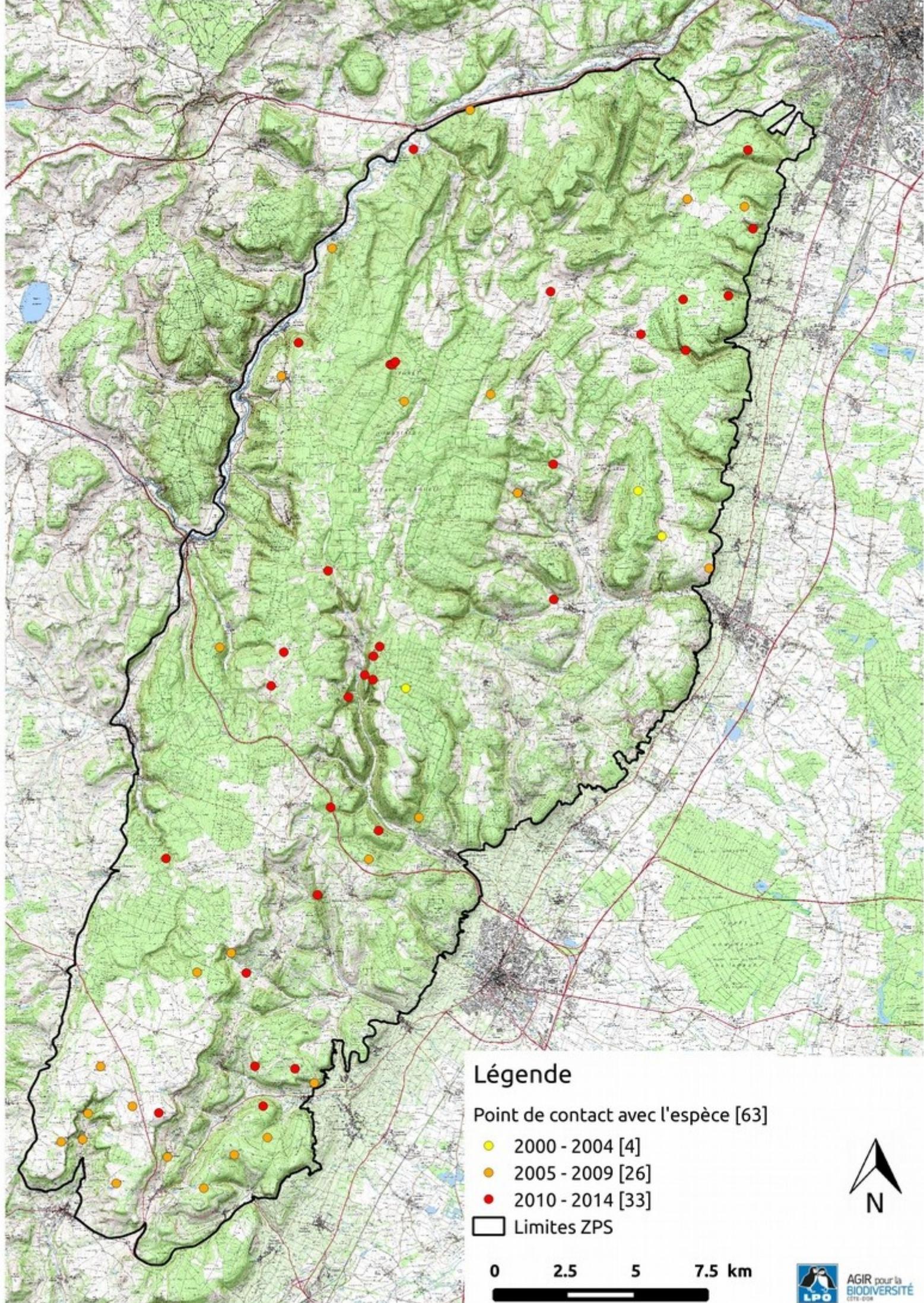
. Conservation des arbres porteurs d'aires



. Travaux forestiers durant la période de nidification
. Développement des activités de pleine nature, dérangement
. Augmentation des ouvertures intra-forestières

Exemples d'actions à engager

- Préserver des îlots de peuplements matures d'une surface comprise entre 6 et 15 hectares inter-distants de 1,5 à 4km
- Éviter les travaux à proximité de l'aire durant la période de nidification
- Mise en place d'un suivi de la population de la ZPS



Légende

Point de contact avec l'espèce [63]

- 2000 - 2004 [4]
- 2005 - 2009 [26]
- 2010 - 2014 [33]

▭ Limites ZPS

0 2.5 5 7.5 km



Bondrée apivore

Pernis apivorus

A072

Enjeu ZPS :  **Moyen**

État de conservation Europe  France  ZPS 

Directive Oiseaux : **Annexe I**

Protection nationale : **Oui**

Convention de Berne : **Annexe II**

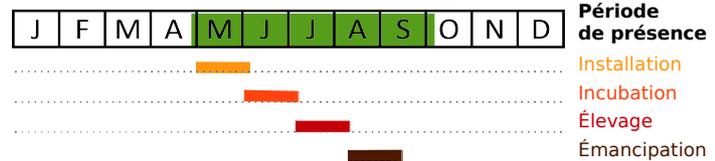
Convention de Bonn : **Annexe II**

Connaissance ZPS : **Faible** **MOYENNE** **Forte**
Monde France Bourgogne

Liste Rouge  **LC**  **LC**  **LC**



© A. Povedano



Effectifs

Europe 110 000 couples
France 11 000 à 15 000 couples
ZPS 15 à 50 couples

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat Forêts de feuillus, résineux ou mixtes, proches de milieux ouverts.

Nidification Nid d'environ 80cm de diamètre, entre 9 et 25 m de haut. 1 ponte par an. Nid souvent réutilisé ou réoccupe d'ancien nid d'autres rapaces ou de corvidés.

Régime alimentaire Très spécialisé, composé d'insectes, principalement d'hyménoptères.

Migration Migrateur strict, hiverne en Afrique tropicale (Guinée, Angola, Congo, etc.).

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

G1 Forêts de feuillus caducifoliés (notamment G1.6 Hêtraies, G1.A1 Chênaies-Charmaies, G1.8 Chênaies pédonculées)

Ne concerne que le site de nidification. Les sites de chasse sont très variés (cultures, prairies, pelouses, ...)

Protection et suivi sur la ZPS

Aucun suivi particulier de l'espèce n'est mené au sein de la ZPS.

État de conservation

A l'échelle européenne, le statut de l'espèce est jugé favorable. Une raréfaction est notée dans certains pays. Malgré cela, les effectifs globaux semblent stables.

En France, la population présente constitue plus du quart de la population totale d'Europe. Elle est également considérée comme stable, avec une légère progression géographique vers l'ouest et le sud.

Au sein de la ZPS, les connaissances sont très restreintes et ne permettent pas de juger de l'état de conservation de l'espèce. Néanmoins, il est possible de supposer que l'espèce est bien représentée dans la ZPS, la mosaïque de milieux étant favorable à l'espèce.

Période de vulnérabilité

Mai à août (septembre)

Facteurs d'influences



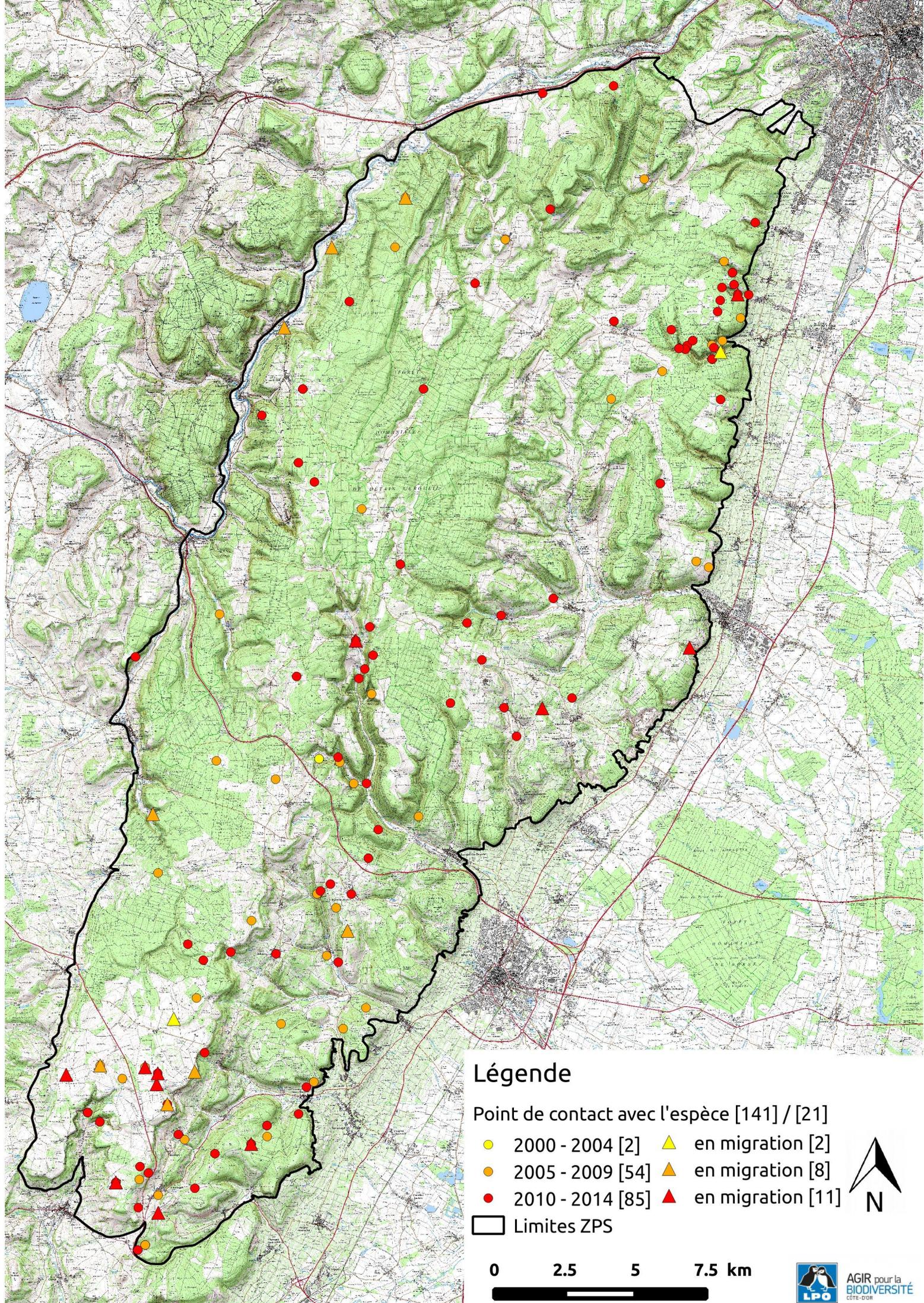
■ Mosaïque forestière incluant des milieux ouverts
■ Maintien et restauration de vastes surfaces de pelouses calcaires



■ Travaux et exploitation forestière en période de nidification
■ Intensification des pratiques agricoles
■ Utilisation de biocides (disparition des proies)
■ Développement des activités de pleine nature, dérangement

Exemples d'actions à engager

- Maintenir des arbres porteurs de nids
- Éviter les travaux forestiers durant la période de reproduction
- Éviter le gyrobroyage des sommières au printemps
- Préserver les milieux ouverts intraforestiers (clairières, friches, zones humides, parcelles en régénération)
- Favoriser une agriculture extensive
- Favoriser une gestion conservatoire des pelouses
- Réaliser une étude de la densité de l'espèce



Légende

- Point de contact avec l'espèce [141] / [21]
- 2000 - 2004 [2] ▲ en migration [2]
 - 2005 - 2009 [54] ▲ en migration [8]
 - 2010 - 2014 [85] ▲ en migration [11]
- ▭ Limites ZPS



0 2.5 5 7.5 km

Busard cendré

Circus pygargus

A084

Enjeu ZPS :  **Fort**

État de conservation Europe  France  ZPS 

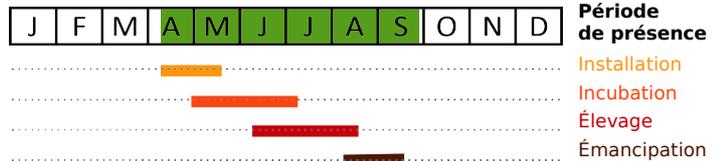
Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale : **Oui**
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II**

Connaissance ZPS : **Faible** **MOYENNE** **Forte**
Monde France Bourgogne

Liste Rouge   



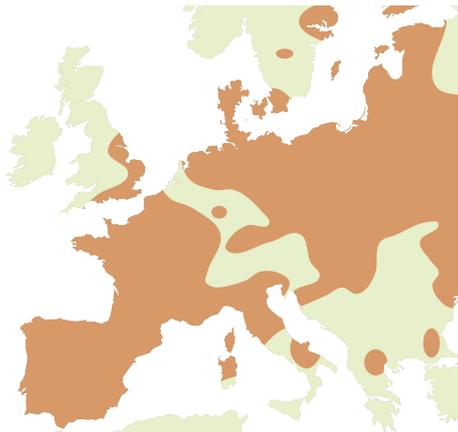
© G. Bedrines



Effectifs

Europe 9 800 à 15 000 couples
France 4 000 à 5 000 couples
ZPS 0 à 2 couples

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat Milieux ouverts plus ou moins humides. Zones de cultures et de prairies.

Nidification Nid au sol, constitué d'herbes sèches et brindilles. Généralement dans les cultures d'hiver (blé ou orge).

Régime alimentaire Principalement micro-mammifères. Consomme aussi parfois des orthoptères, amphibiens, reptiles et passereaux.

Migration Migrateur strict, hiverne dans les steppes et savanes au sud du Sahara.

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

- E1** Pelouses sèches
- E2** Prairies mésiques
- E5.1** Végétation herbacée anthropique
- I1** Cultures et jardins maraîchers

Protection et suivi sur la ZPS

Faute de cas de nidification avérée, cette espèce ne fait l'objet d'aucun suivi sur la ZPS.

État de conservation

La population européenne a connu une augmentation importante entre 1970 et 1990. Cette tendance s'est ralentie durant la période 1990-2000 du fait de la diminution de l'espèce dans un certain nombre de pays. L'espèce connaît actuellement un fort déclin dans l'Union européenne.

Bien que la dynamique de la population française soit différente selon les régions, il semble que celle-ci subisse une tendance négative, à l'exception peut-être du pourtour méditerranéen.

Les données disponibles au sein de la ZPS concernent des individus en migration, des nicheurs des zones périphériques à la ZPS (plaine dijonnaise) ou des individus en estivage (immature ou adulte non reproducteur). Certaines années riches en micro-mammifères, des dortoirs estivaux se sont formés, notamment à Bel-Air. Dans la ZPS, le nombre d'indices de nidification a très fortement baissé entre les périodes 1992-1998 et 2005-2014 ce qui a permis de conclure à un état de conservation défavorable.

Période de vulnérabilité

mai à juillet (nichesurs)
Juillet à septembre (dortoirs d'estivants)

Facteurs d'influences



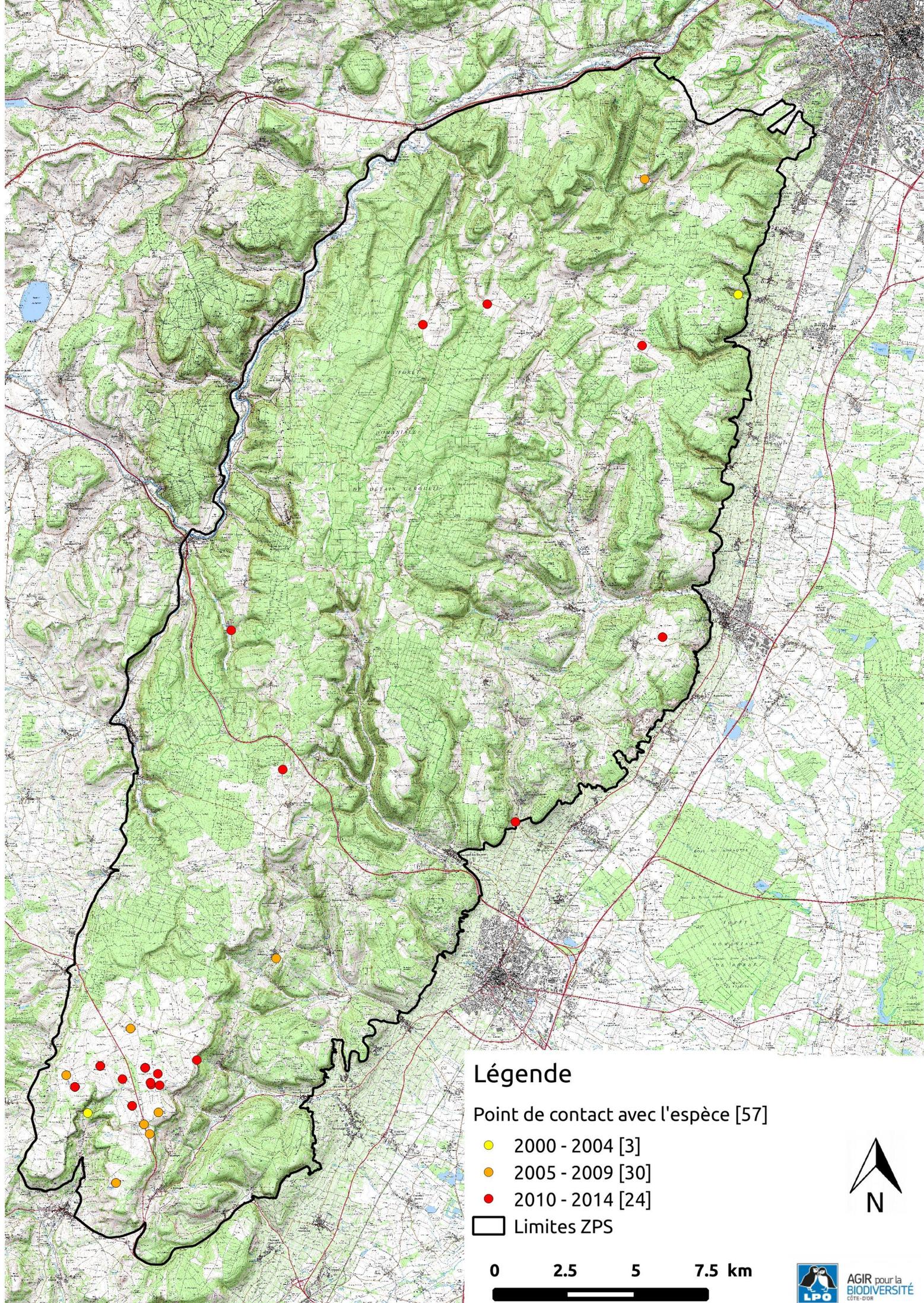
- . Protection des nichées en concertation avec les agriculteurs
- . Maintien de prairies, en mosaïque avec des cultures



- . Régression des jachères
- . Moissons et fauches précoces
- . Utilisation de biocides

Exemples d'actions à engager

- Favoriser la mise en place de jachères
- Sensibiliser les agriculteurs
- Prévenir la fermeture des milieux ouverts
- Maintien d'une veille afin de pouvoir protéger la nichée en cas de découverte d'un nid



Légende

Point de contact avec l'espèce [57]

- 2000 - 2004 [3]
- 2005 - 2009 [30]
- 2010 - 2014 [24]

▭ Limites ZPS

0 2.5 5 7.5 km



Busard Saint-Martin

Circus cyaneus

A082

Enjeu ZPS :  **Moyen**

État de conservation Europe  France  ZPS 

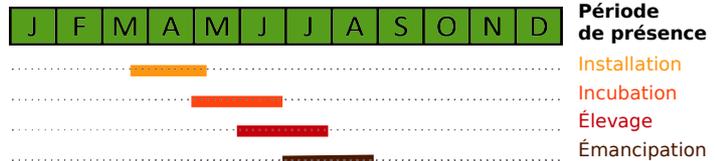
Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale : **Oui**
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II**

Connaissance ZPS : **Faible** **MOYENNE** **Forte**

Liste Rouge Monde  **LC** France  **LC** Bourgogne  **VU**



© C. Ruchet



Effectifs

Europe 22 000 à 31 000 couples
France 7 000 à 11 000 couples
ZPS 2 à 5 couples

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat Milieux ouverts à végétation peu élevée comme les prairies, champs, friches, coupes forestières, ...

Nidification Nid au sol, localement dans les coupes forestières. Caché dans la végétation, de 60 à 200cm de hauteur.

Régime alimentaire Opportuniste. Essentiellement Campagnol des champs durant la période de reproduction. Peut consommer des proies du lombric au Pigeon.

Migration Migrateur partiel, hiverne en France ou en Espagne. Certains individus sont sédentaires.

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

E5.1 Végétation herbacée anthropique.

G5.8 Coupes forestières récentes.

I1 Cultures et Jardins maraîchers.

Protection et suivi sur la ZPS

Actuellement, cette espèce ne fait l'objet d'aucun suivi dans la ZPS.

État de conservation

Au niveau européen, les effectifs ont connus un fort déclin entre 1970 et 1990. Durant la période 1990-2000, un certain nombre de population se sont stabilisées sans toutefois inverser la tendance générale à la baisse.

En France, il a été constaté une forte augmentation de l'effectif dans les années 1980 avec une extension de la répartition vers le Nord et la Bretagne. La population française représenterait environ 35 % de la population nicheuse européenne.

A l'échelle de la ZPS, le nombre d'indices de nidification a largement diminué entre 1992-1998 et 2005-2014. En revanche, des dortoirs de quelques individus sont repérés chaque année, notamment sur le plateau de Bel-Air. La plupart des autres observations de l'espèce concerne des oiseaux en migration.

Période de vulnérabilité

avril à août (septembre)

Facteurs d'influences



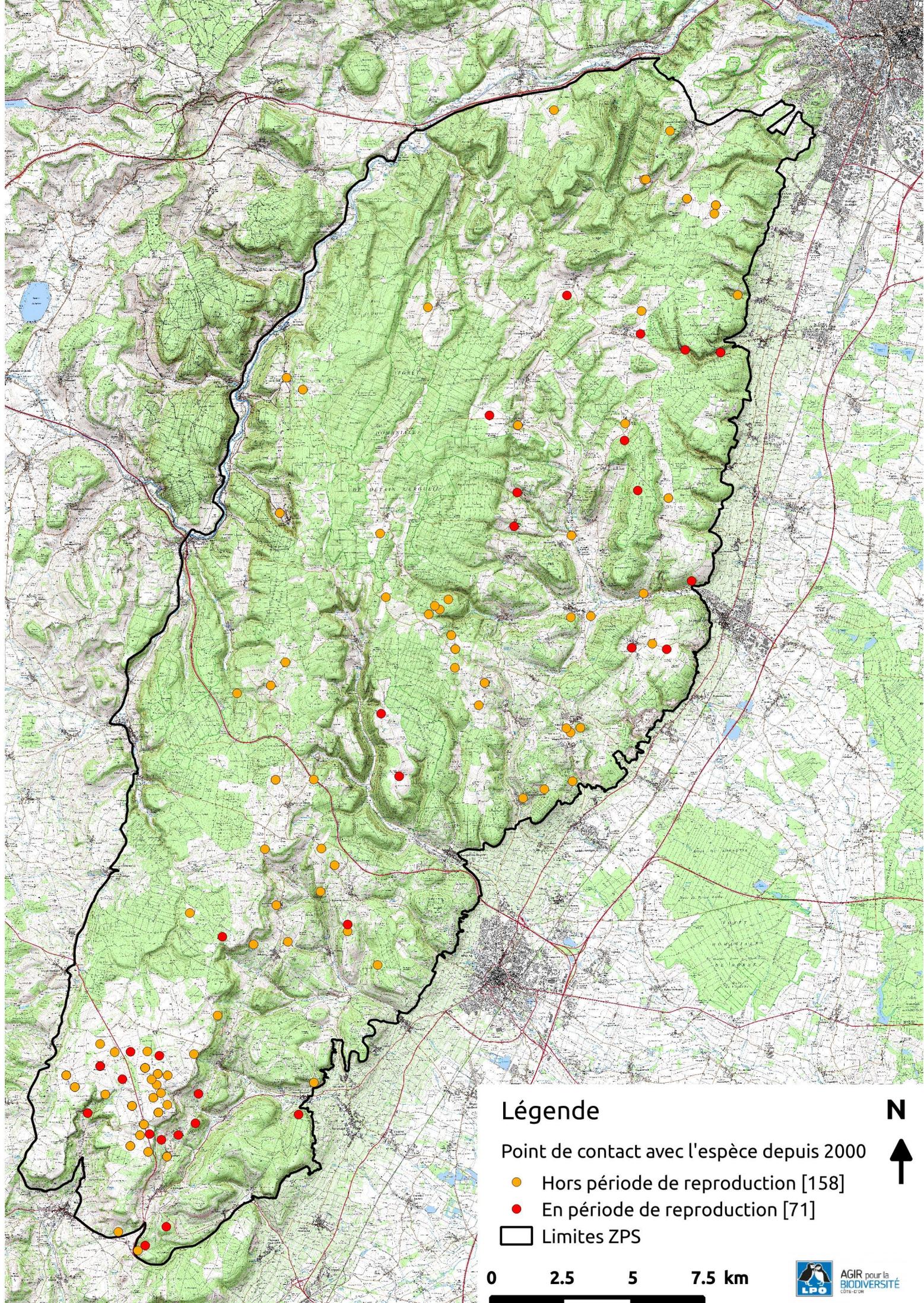
. Développement de la futaie régulière
. Maintien et restauration de vastes surfaces de pelouses calcaires



. Travaux d'entretien des jeunes plantations
. Régression des friches, des landes rases, des steppes caillouteuses

Exemples d'actions à engager

- Eviter les opérations d'entretien des jeunes plantations en période de nidification
- Restaurer les milieux de landes et de friches herbacées
- Sensibiliser les agriculteurs
- Prévenir la fermeture des milieux ouverts
- Contrat MAEC pour la mise en place de jachères



Légende

- Point de contact avec l'espèce depuis 2000
- Hors période de reproduction [158]
- En période de reproduction [71]
- ▭ Limites ZPS



0 2.5 5 7.5 km



Chevêche d'Athéna

Athene noctua

A218

Enjeu ZPS :  **Faible**

État de conservation Europe  France  ZPS 

Directive Oiseaux : **Non**

Protection nationale : **Oui**

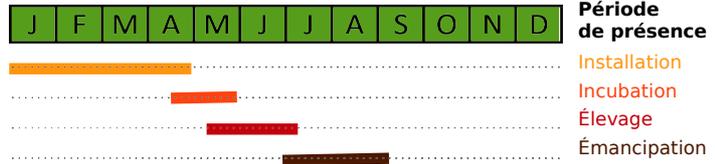
Convention de Berne : **Annexe II**

Connaissance ZPS : **FAIBLE** Moyenne Forte

Liste Rouge Monde  **LC** France  **LC** Bourgogne  **LC**



© T. Court



Effectifs

Europe 560 000 à 1 300 000 couples

France 20 000 à 50 000 couples

ZPS 5 à 10 couples

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat Zones de polycultures à proximité des villages ou exploitations agricoles. Vergers.

Nidification Cavités généralement dans les façades des maisons en pierre, trous d'arbres creux.

Régime alimentaire Variable selon la saison : micro mammifères, oiseaux, insectes et lombrics.

Migration Sédentaire.

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

FB.3 Plantation d'arbustes à des fins ornementales ou pour les fruits, autres que les vignobles

I1 Cultures et jardins maraîchers

J1 Bâtiments des villes et des villages

J2 Construction à faible densité

X10 Bocages

Protection et suivi sur la ZPS

Aucun suivi n'est mené dans la ZPS mais une convention a été signée en 2008 entre l'EPOB et France Télécom pour l'obturation des poteaux téléphoniques creux, piège écologique pour cette espèce.

État de conservation

En Europe, la population de Chevêche d'Athéna a connu un déclin modéré dans les années 1970 - 1990. Depuis, elle est considérée comme stable.

Au niveau français, les effectifs de l'espèce semblent stables depuis le début des années 2000 avec toutefois des déclins marqués dans certaines régions (Bretagne, Alsace). Cette espèce a fait l'objet d'un plan national de restauration sur la période 2000 - 2010.

A l'échelle de la ZPS, une diminution du nombre d'indices de nidification sur la période 2005-2014 est observée en comparaison à la période 1992-1998. L'espèce semble pourtant bien se porter ailleurs en Bourgogne.

Période de vulnérabilité

(mars) **avril à juillet** (août)

Facteurs d'influences



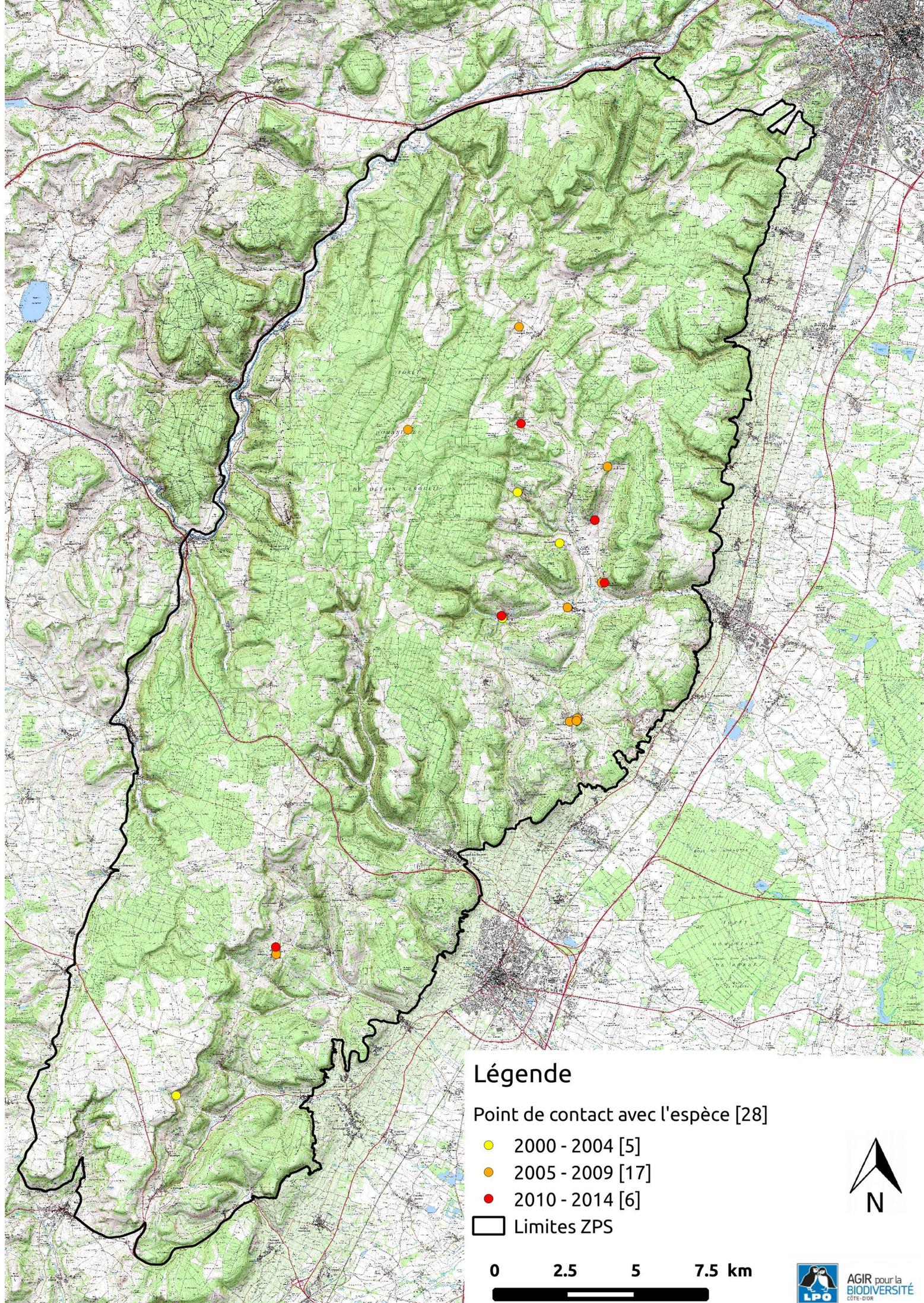
- . Obturation des poteaux
- . Mosaïque de milieux ouverts
- . Nombreux sites de nidification
- . Maillage bocager (haies, bosquets, ...)



- . Disparition des prairies et espaces bocagers de plaine, mise en culture
- . Arrachage et suppression des haies, des vergers et des vieux arbres
- . Utilisation de biocides
- . Trafic routier important

Exemples d'actions à engager

- Mesures agro-environnementales pour le maintien des prairies et la plantation d'arbres fruitiers hautes-tiges
- Conserver les arbres creux ou les arbres morts dans les champs
- Remplacer les abreuvoirs en métal
- Poursuivre la convention avec France Télécom
- Actions de sensibilisation
- Pose de nichoirs et aménagement de cavités artificielles



Légende

Point de contact avec l'espèce [28]

- 2000 - 2004 [5]
- 2005 - 2009 [17]
- 2010 - 2014 [6]

▭ Limites ZPS



0 2.5 5 7.5 km



Cigogne noire

Ciconia nigra

A030

Enjeu ZPS :  **Moyen**

État de conservation Europe  France  ZPS 

Directive Oiseaux : **Annexe I**

Protection nationale : **Oui**

Convention de Berne : **Annexe II**

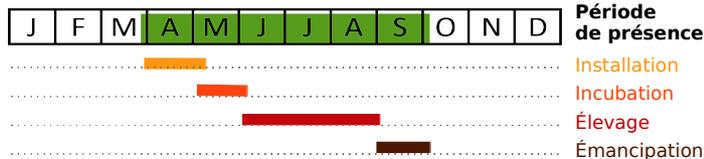
Convention de Bonn : **Annexe II**

Connaissance ZPS : **Faible** **MOYENNE** **Forte**
 Monde France Bourgogne

Liste Rouge  **LC**  **VU** (de passage)  **EN**



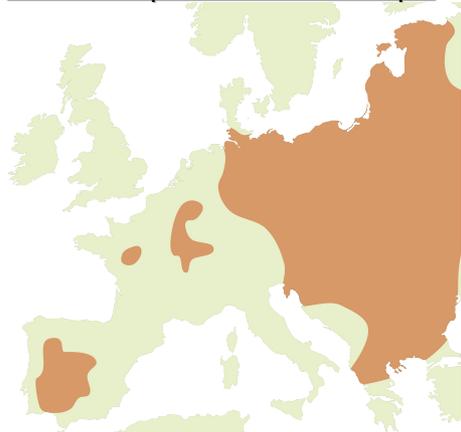
© F. Vassen



Effectifs

Europe 6 600 à 9 700 couples
France 12 à 30 couples
ZPS Pas de couple présent, zone de gagnage pour des migrateurs et couples voisins

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat Grands massifs forestiers feuillus, riches en vieux arbres. L'habitat d'alimentation est constitué de zones humides intra ou extra-forestières (rivière, étang, mare...).

Nidification Nid de 80 cm à 2 m de diamètre, posé sur une grosse branche latérale à 10-25 m de haut. 2 à 4 œufs par ponte, 1 ponte par an. Souvent réutilisé.

Régime alimentaire Poissons de ruisseau d'eau vive, dénichés sous les pierres, batraciens, insectes, crustacés et reptiles.

Migration Migrateur strict, hiverne en Afrique de l'ouest (Mali, Sénégal, Mauritanie etc.).

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

- C1** *Eaux dormantes*
- C2.3** *Cours d'eau permanent à débit régulier*
- G1** *Ripisylves*
- E2** *Prairies mésophiles*
- E3** *Prairies humides*

Ne concerne que les sites de chasse.

Protection et suivi sur la ZPS

Aucun suivi systématique n'est entrepris mais les suivis par balise Argos (ONF, LPO 58) de couples voisins de la ZPS et les observations ponctuelles relevées par la LPO 21 permettent d'identifier les zones occupées.

État de conservation

A l'échelle européenne, l'espèce est classée en état défavorable; les populations de l'Europe de l'Est sont les plus menacées par l'intensification de l'industrie forestière tandis que les populations de l'Europe de l'Ouest sont en augmentation, probablement du au déplacement des populations de l'Est.

En France, l'extension géographique de l'espèce est réelle mais très lente depuis les années 70. Les premiers couples installés en Bourgogne datent des années 80. Aujourd'hui, la population nationale et régionale semble stagner autour de 50 couples.

Au sein de la ZPS, les connaissances sont assez restreintes mais les habitats favorables sont rares. Au cours des 10 dernières années, les observations semblent se multiplier laissant penser que l'état de conservation est bon.

Période de vulnérabilité

(mars) **avril à septembre**

Facteurs d'influences



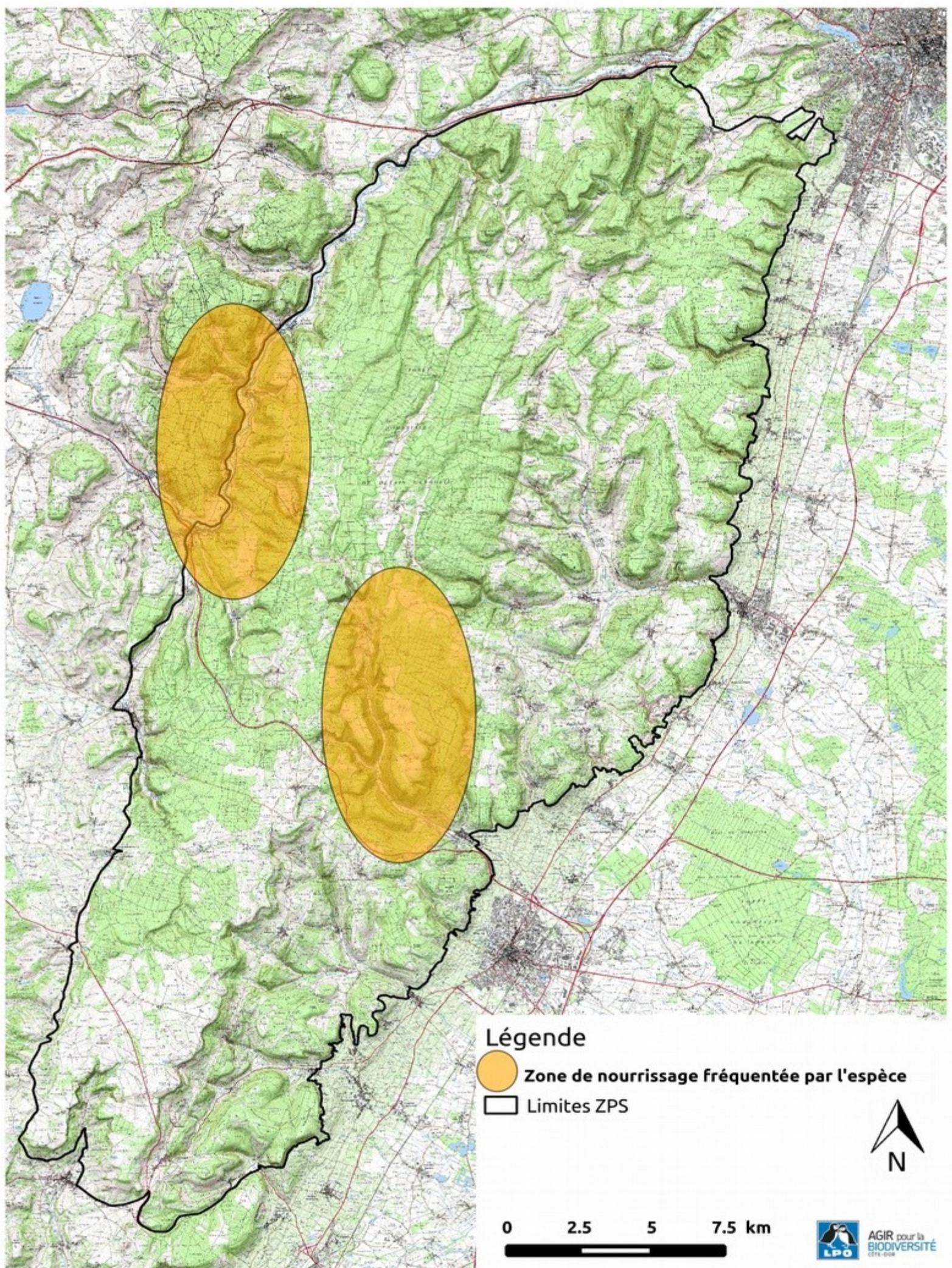
- Reméandrement des cours d'eau
- Bonne qualité écologique des cours d'eau



- Utilisation de biocides et vermifuges (empoisonnement des proies)
- Pollution des ruisseaux et des étangs
- Entretien trop intensif des ripisylves

Exemples d'actions à engager

- Préserver les cours d'eau intra-forestiers et les zones humides intra-forestières;
- Éviter la popuculture sur de grandes surfaces dans les vallées;
- Éviter la pollution des zones aquatiques d'alimentation (bande enherbées, pesticides et phytosanitaires interdits sur bande enherbée);
- Maintenir les continuités écologiques



CinCLE plongeur

Cinclus cinclus

A264

Enjeu ZPS :  **Moyen**

État de conservation Europe  France  ZPS 

Directive Oiseaux : **Non**

Protection nationale : **Oui**

Convention de Berne : **Annexe II**

Connaissance ZPS : **FAIBLE** Moyenne Forte

Monde France Bourgogne

Liste Rouge

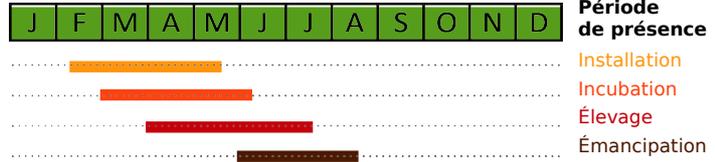
 **LC**

 **LC**

 **LC**



© F. Croset



Effectifs

Europe 170 000 et 330 000 couples

France 10 000 à 50 000 couples

ZPS 10 à 30 couples

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat Rivières ou ruisseaux rapides aux eaux fraîches, à lit caillouteux.

Nidification

Nid en forme de boule formé à partir de mousse, à ouverture latérale. Reposant sur un bloc rocheux, une cavité murale, une poutrelle de pont ou sous des racines. Au-dessus de l'eau.

Régime alimentaire

Invertébrés aquatiques comme les larves d'éphéméroptères, plécoptères, trichoptères ou encore les gammarès.

Migration

Sédentaire. Parfois migrateur partiel en cas de période de gel.

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

C2 Eaux courantes de surface

Protection et suivi sur la ZPS

Aucun suivi de l'espèce n'est actuellement réalisé dans la ZPS.

État de conservation

En Europe, les effectifs semblent stables depuis les années 1970. Quelques déclinés nationaux (Angleterre, Espagne, Turquie, ..) sont cependant à noter sur la période 1990-2000, sans pour autant que la tendance générale soit impactée.

Les fluctuations importantes de la population française de CinCLE plongeur depuis 2001, obtenues par les données STOC, ne permettent pas pour l'instant de prouver une tendance à l'augmentation ou à la diminution. La population peut donc être supposée comme stable.

Aucune donnée quantitative sur l'espèce au sein de la ZPS n'étant disponible, il est difficile de définir une tendance des effectifs. Notons que des suivis menés à proximité de la ZPS (Morvan, Val Suzon) ont montré une stabilité des effectifs.

Période de vulnérabilité

(février) mars à juin (juillet)

Facteurs d'influences



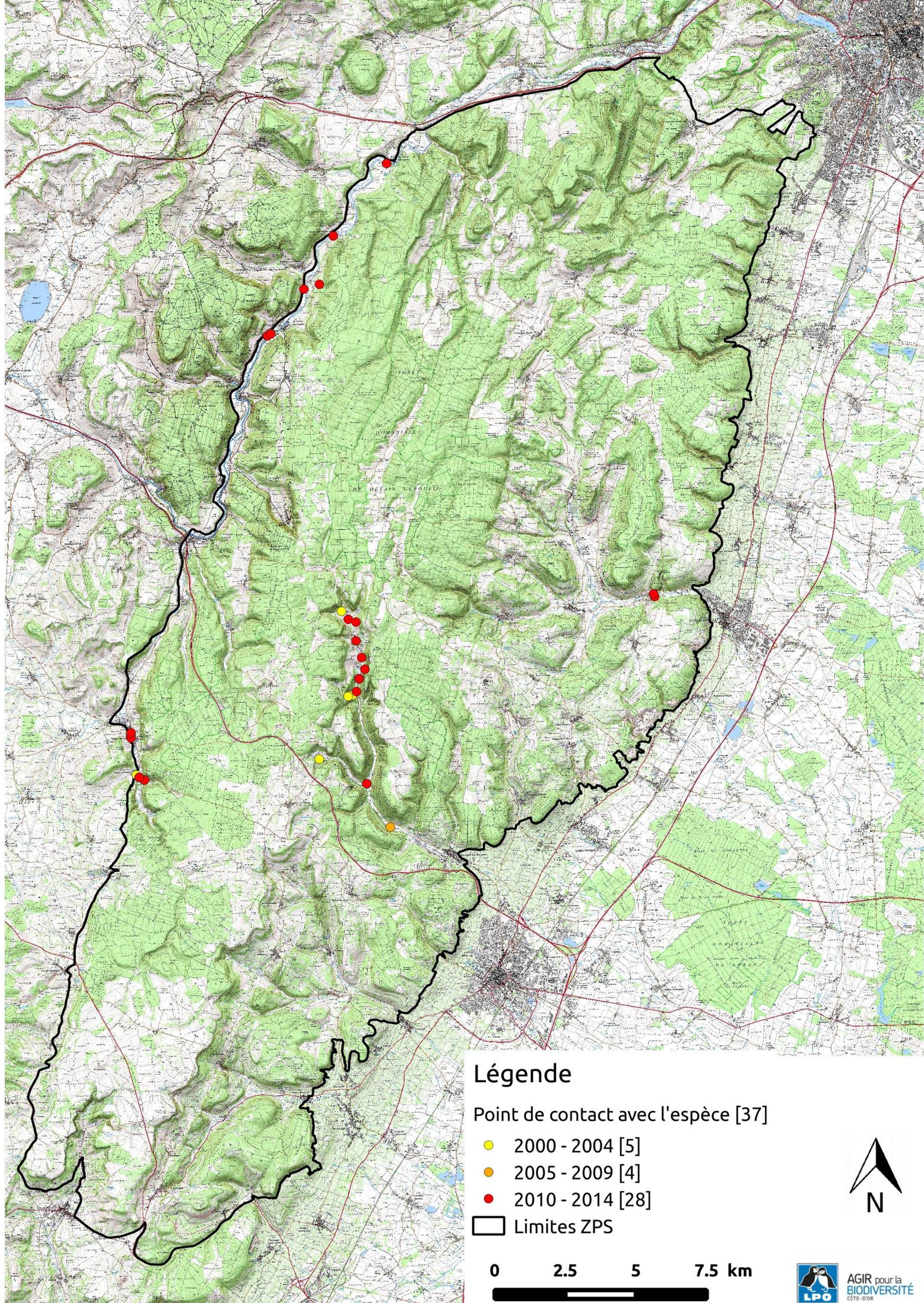
- . Présence de sites de nidification sur les ouvrages à proximité immédiate des cours d'eau (ponts, moulins, ...)
- . Bonne qualité écologique des cours d'eau



- . Étiages estivaux artificiels
- . Pollution des ruisseaux
- . Artificialisation des berges

Exemples d'actions à engager

- Conserver des cavités lors d'opérations de réfection des ponts et des murs de soutènement
- Lutter contre les pollutions azotées (effluents domestiques et agricoles)
- Conserver un débit estival minimal
- Améliorer les connaissances concernant la population de la ZPS



Légende

Point de contact avec l'espèce [37]

- 2000 - 2004 [5]
- 2005 - 2009 [4]
- 2010 - 2014 [28]

▭ Limites ZPS



Circaète Jean-le-Blanc

Circaetus gallicus **A080**

Enjeu ZPS :  **Très fort**

État de conservation Europe  France  ZPS 

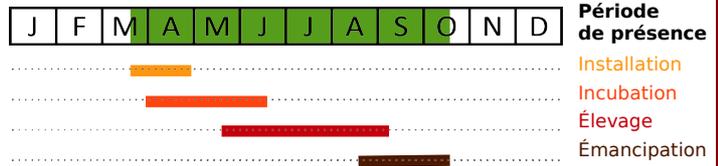
Directive Oiseaux : **Annexe I**
 Protection nationale : **Oui**
 Convention de Berne : **Annexe II**
 Convention de Bonn : **Annexe II**

Connaissance ZPS : **Faible** **MOYENNE** **Forte**
 Monde France Bourgogne

Liste Rouge   



© I. Ruiz



Effectifs

Europe 6 900 à 10 500 couples
France 2 400 à 2 900 couples
ZPS 5 à 7 couples

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat Milieux ouverts à végétation peu épaisse, riches en reptiles, entrecoupés de boisements.

Nidification Aire constituée de branchettes, recouvert de rameaux verts, en forêt. Très souvent sur pin tabulaire (Pin sylvestre notamment).

Régime alimentaire Spécialisé. Quasi exclusivement des reptiles, principalement des serpents.

Migration Migrateur strict, passe l'hiver en Afrique sahélienne, au sud du Sahara.

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

- E1** Pelouses sèches
- E2** Prairies mésiques
- F3** Fourrés tempérés et méditerranéo-montagnards.
- G3** Forêts de conifères.
- G4** Formations mixtes d'espèces feuillus et de conifères.

Protection et suivi sur la ZPS

Depuis 2008, le suivi de la reproduction de l'espèce est assuré par la LPO dans le cadre d'une veille sur certaines espèces remarquables dans les ZPS de Côte-d'Or (DREAL).

État de conservation

Bien que de petite taille, la population européenne est stable depuis les années 1970. Elle semble subir un léger déclin dans certains pays de l'Est de l'Europe mais sans trop affecter sa tendance à l'échelle européenne. Au cours du XX^{ème} siècle, l'espèce a vu son aire de répartition nationale régresser sur la frange septentrionale. Dans le même temps, le nombre de couples présents sur le territoire national a augmenté. Le nombre de couples présents sur la ZPS semble assez stable depuis les années 1990. Cependant, la population peut connaître des années blanches en terme de reproduction, principalement lorsque les conditions météorologiques ne permettent pas aux adultes de chasser suffisamment pour alimenter les jeunes (ce fut par exemple le cas en 2013).

Période de vulnérabilité

(mars) **avril à septembre** (octobre)

Facteurs d'influences



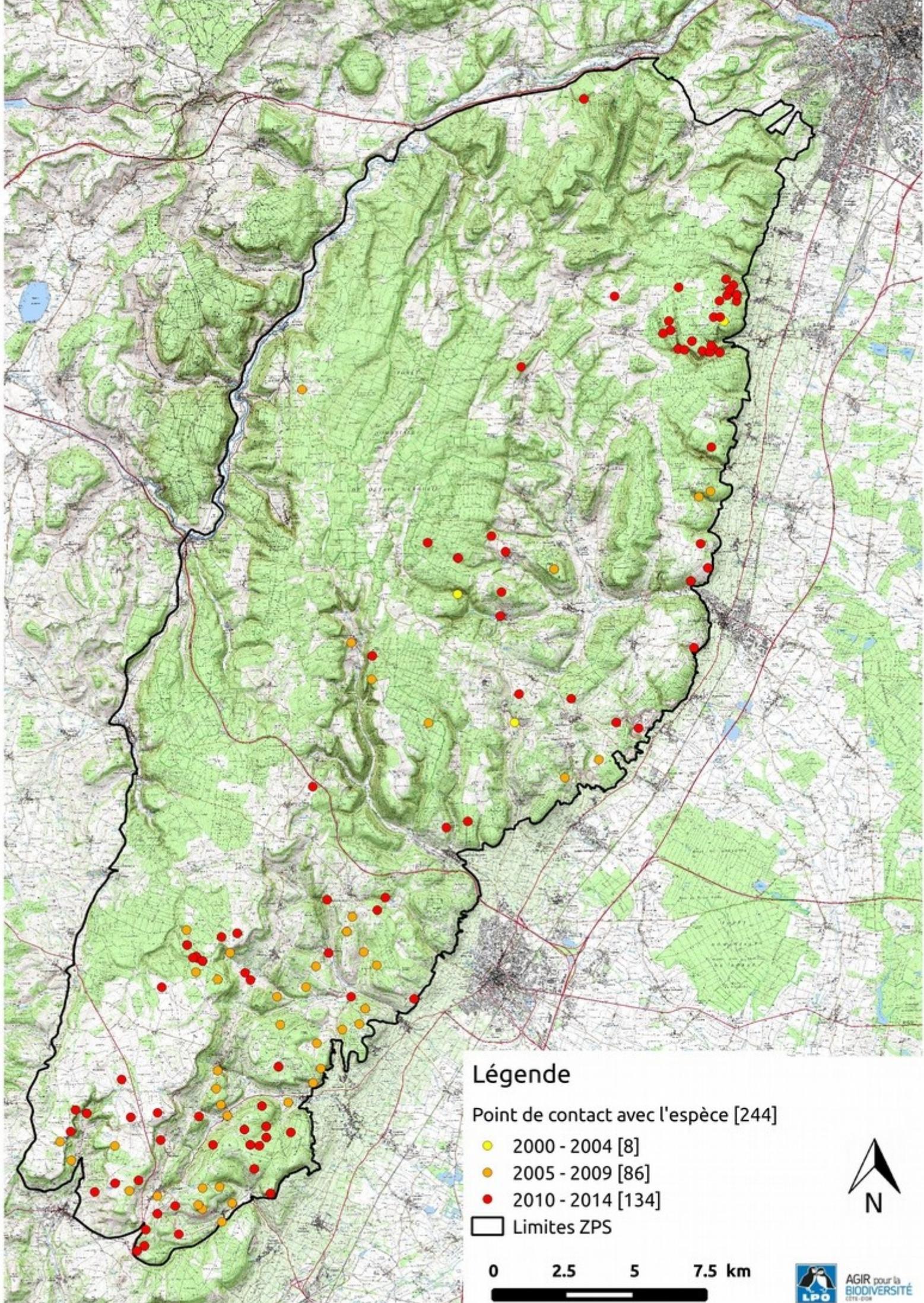
- . Surveillance annuelle des sites de reproduction
- . Mosaique de milieux ouverts
- . Neutralisation de certaines lignes électriques



- . Fermeture des milieux, défavorable aux reptiles
- . Travaux et exploitation forestière en période de nidification
- . Développement des activités de pleine nature, dérangement

Exemples d'actions à engager

- Ré-ouverture des milieux en cours de fermeture
- Mise en place d'un rayon de tranquillité autour de l'aire (200-300m) de mars à août
- Maintien des arbres porteurs d'aires
- Poursuite de la mise en sécurité des installations électriques (dispositifs anti-collisions et isolateurs)
- Poursuite de la surveillance annuelle des sites de reproduction



Légende

Point de contact avec l'espèce [244]

- 2000 - 2004 [8]
- 2005 - 2009 [86]
- 2010 - 2014 [134]

▭ Limites ZPS



Engoulevent d'Europe

Caprimulgus europaeus

A224

Enjeu ZPS :  **Fort**

État de conservation Europe  France  ZPS 

Directive Oiseaux : **Annexe I**

Protection nationale : **Oui**

Convention de Berne : **Annexe II**

Convention de Bonn : **Annexe II**

Connaissance ZPS : **Faible** **MOYENNE** **Forte**

Monde France Bourgogne

Liste Rouge

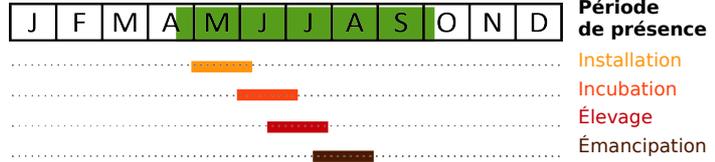
 **LC**

 **LC**

 **LC**



© C. Aussaquet



Effectifs

Europe 470 000 à 1 000 000 couples

France 50 000 à 100 000 couples

ZPS 100 à 200 couples

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat Espaces semi-ouverts avec des zones buissonnantes tels que les pelouses calcaires, les coupes forestières, les friches...

Nidification Cuvette au sol, sur une portion de sol nu, substrat sec, sablonneux ou pierreux. Souvent à proximité d'un arbuste.

Régime alimentaire Insectivores. Principalement des papillons nocturnes mais également des coléoptères, tipules et fourmis ailées.

Migration Migrateur strict, passe l'hiver dans le sud et l'est de l'Afrique.

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

- E1** Pelouses sèches
- F3** Fourrés tempérés et méditerranéo-montagnards
- G5.8** Coupes forestières récentes
- J3** Sites industriels d'extraction

Protection et suivi sur la ZPS

L'Engoulevent a fait l'objet de nombreux inventaires permettant d'évaluer son abondance : IKA sur 6km en 2008, 14 points d'écoute en 2008 à La Rochepot, à la RN de la Combe Lavaux et à Marsannay-la-Côte.

État de conservation

L'espèce a connu au niveau européen un déclin modéré entre 1970 et 1990. Durant la décennie suivante, la plupart des populations ont vu ce déclin diminuer sans pour autant se stabiliser.

En France, les effectifs n'étant pas connus, il est difficile de définir une tendance. Depuis quelques années cependant, un déclin semble s'observer dans les régions à faibles effectifs. La population française représente près de 10 % de la population européenne.

Concernant la ZPS, la répartition de l'espèce semble stable (les zones connues sont occupées chaque année) mais les données ne permettent pas encore de se prononcer sur l'évolution des effectifs et donc d'en tirer une tendance.

Période de vulnérabilité

(avril) **mai à juillet** (août)

Facteurs d'influences



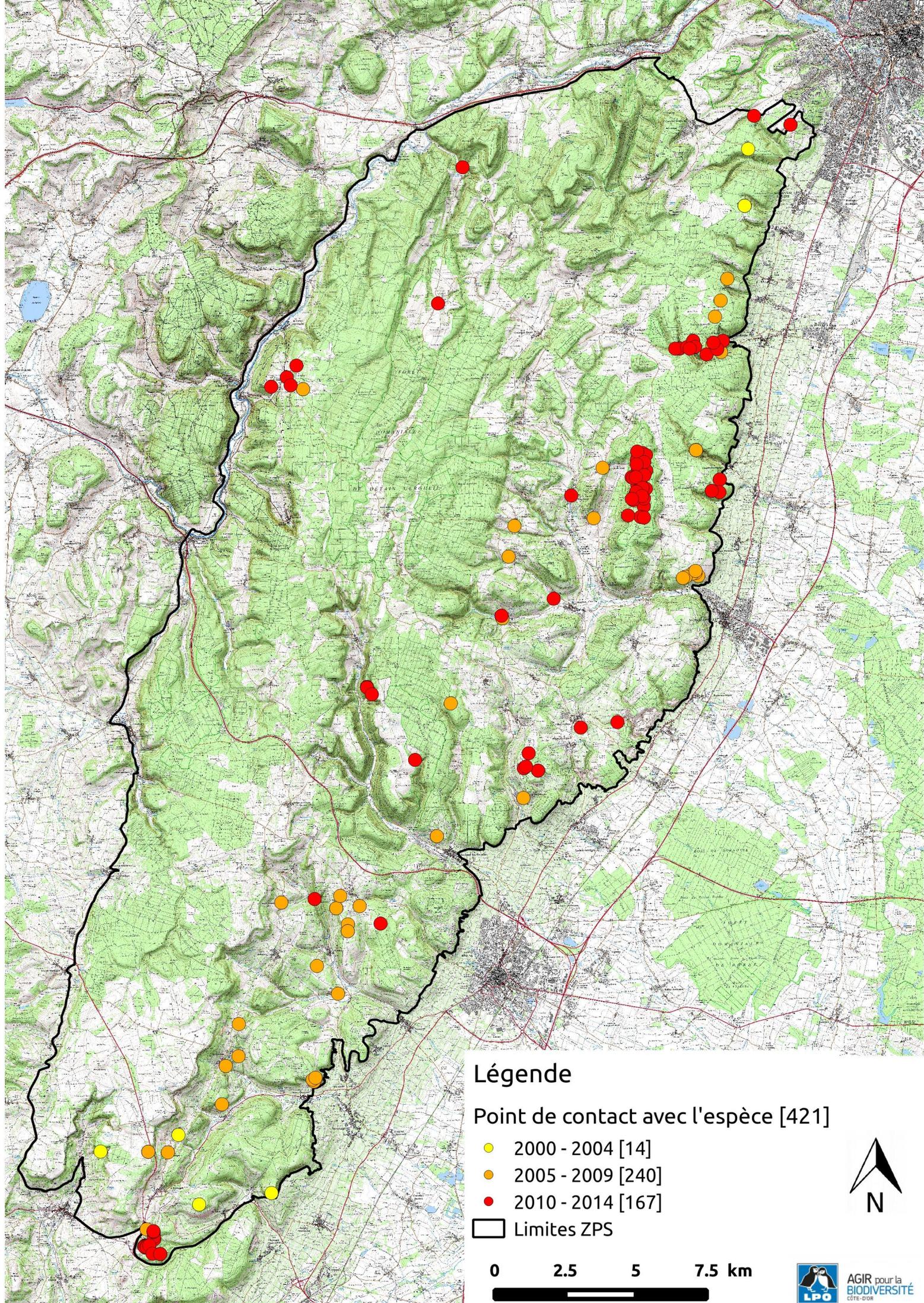
- . Maintien et restauration de vastes surfaces de pelouses calcaires
- . Présence de jeunes plantations



- . Fermeture du milieu
- . Travaux et exploitation forestière en période de nidification
- . Abondance élevée des sangliers
- . Utilisation de biocides

Exemples d'actions à engager

- Favoriser la gestion conservatoire des pelouses et autres milieux favorables
- Programmer les travaux forestiers en dehors de la période de reproduction
- Conserver les trouées forestières d'origine climatique
- Re conduite des protocoles pour observer des évolutions potentielles



Légende

Point de contact avec l'espèce [421]

- 2000 - 2004 [14]
- 2005 - 2009 [240]
- 2010 - 2014 [167]

▭ Limites ZPS

0 2.5 5 7.5 km



Faucon pèlerin

Falco peregrinus

A103

Enjeu ZPS :  **Très fort**

État de conservation Europe  France  ZPS 

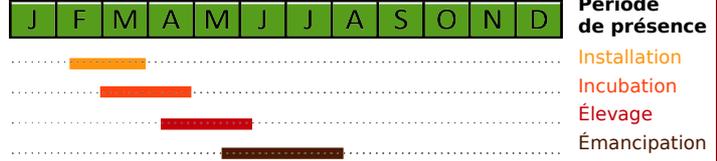
Directive Oiseaux : **Annexe I**
 Protection nationale : **Oui**
 Convention de Berne : **Annexe II**
 Convention de Bonn : **Annexe II**

Connaissance ZPS : **Faible** **Moyenne** **FORTE**
 Monde France Bourgogne

Liste Rouge  **LC**  **LC**  **EN**



© F. Croset



Effectifs

Europe 12 000 à 25 000 couples
France 1 200 à 1 500 couples
ZPS 13 à 16 couples

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat Milieux rupestres naturels, peut également nicher en carrière, sur pylône THT ou plus rarement en milieu urbain.

Nidification Aire sur une vire nue ou herbeuse, cavité. A même le sol, néanmoins gratté.

Régime alimentaire Ornithophage. Préférence pour les espèces de petite à moyenne taille (Pigeons, geais, grives...).

Migration Sédentaire. Des individus nordiques fréquentent nos territoires en hiver.

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

H3 Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux
 Ne concerne que le site de nidification. Les sites de chasse sont très variés (milieux boisés, agricoles, pelouses...)

Protection et suivi sur la ZPS

Tous les ans, la LPO assure le suivi de l'ensemble des sites connus. Afin d'assurer la tranquillité de ces sites, une charte a été signée en 2002 pour un bon usage des falaises en Côte d'Or (FFME, LPO, ONF, DIREN et DRJS) et une signalétique a été posée au pieds des voies. Initiée par la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin, la Route de la Grimpe renforce encore le dispositif de protection.

État de conservation

Après avoir connu une période de déclin important jusque dans les années 1970-75, au plus fort de l'impact des pesticides organochlorés, la population européenne augmente de façon significative.

En France, les effectifs ont suivi la même tendance qu'à l'échelle européenne. L'espèce est en train de réinvestir la quasi-totalité des territoires occupés avant les années 1950.

A l'échelle de la ZPS, le nombre de couples et de jeunes à l'envol est en augmentation depuis les années 1990. Cette tendance générale semble marquer le pas depuis le début des années 2000, probablement du fait de la saturation des sites favorables et de l'installation du Grand-Duc d'Europe.

Période de vulnérabilité

février à juin

Facteurs d'influences



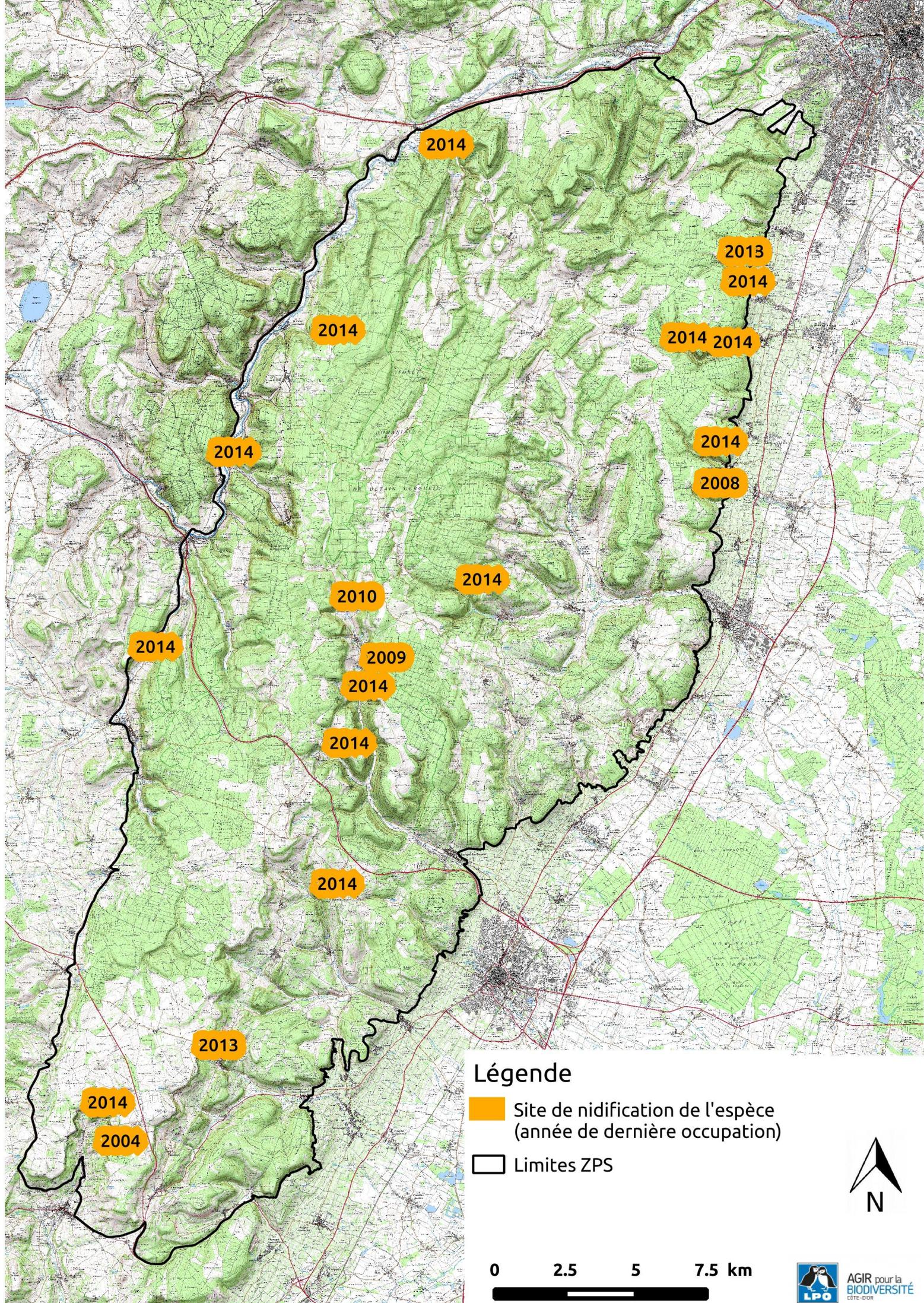
- . Surveillance annuelle des sites de reproduction
- . Arrêtés préfectoraux de protection de biotope en place
- . Bonne acceptation par les grimpeurs, nombreux échanges



- . Développement des activités de pleine nature
- . Concurrence avec le Grand-Duc d'Europe
- . Lignes électriques (collision et électrocution)

Exemples d'actions à engager

- Maintenir voire renforcer les liens avec les grimpeurs et des pratiquants du vol libre
- Veiller annuellement à la quiétude des sites
- Poursuite de la mise en sécurité des installations électriques (dispositifs anti-collisions et isolateurs)
- Poursuivre le suivi annuel de la reproduction
- Veiller à la bonne lisibilité des signalétiques (panneaux d'information APPB notamment)



Légende

-  Site de nidification de l'espèce (année de dernière occupation)
-  Limites ZPS



Fauvette orphée

Sylvia hortensis

A306

Enjeu ZPS :  **Très fort**

État de conservation Europe  France  ZPS 

Directive Oiseaux : **Non**

Protection nationale : **Oui**

Convention de Berne : **Annexe II**

Convention de Bonn : **Annexe II**

Connaissance ZPS : **Faible** **MOYENNE** **Forte**

Monde France Bourgogne

Liste Rouge

 **LC**

 **LC**

 **CR**



© C. Ruchet



Effectifs

Europe 170 000 et 480 000 couples

France 5 000 à 10 000 couples

ZPS 0 à 5 individus

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat Zones buissonnantes, coteaux et pelouses calcaires, bien exposés.

Nidification Nid dans les buissons denses. Généralement situé entre 1 et 4 m.

Régime alimentaire Insectivore durant la période de reproduction, Consomme baies et fruits en automne.

Migration Migrateur strict, hiverne au sud du Sahara, entre le Sénégal et le Tchad.

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

E1 Pelouses sèches

E2 Prairies mésique

F3.1 Fourrés tempérés

Protection et suivi sur la ZPS

Le suivi du dernier couple connu de Côte-d'Or était assuré par des bénévoles de la LPO. Un accord avec le gestionnaire du site a été trouvé pour éviter le broyage durant la période de présence de l'espèce.

État de conservation

En Europe, les populations nicheuses ont connu un fort déclin dans les années 1970. Depuis, et ce malgré plusieurs déclin constatés, la tendance générale est à l'augmentation sur la période 1980-2011.

Sur le plan national, une contraction de l'aire de répartition est constatée vers le sud. Les données STOC la donnent en augmentation significative depuis 1989 ce qui contraste avec le constat de plusieurs associations qui soulignent des tendances au déclin..

L'espèce était présente sur deux sites au sud de la ZPS au début des années 2000. Entre 2004 et 2012, un couple nicheur était suivi sur la commune de Nolay. Aucun individu n'a été observé sur le site en 2013.

Période de vulnérabilité

Avril à juillet (août)

Facteurs d'influences



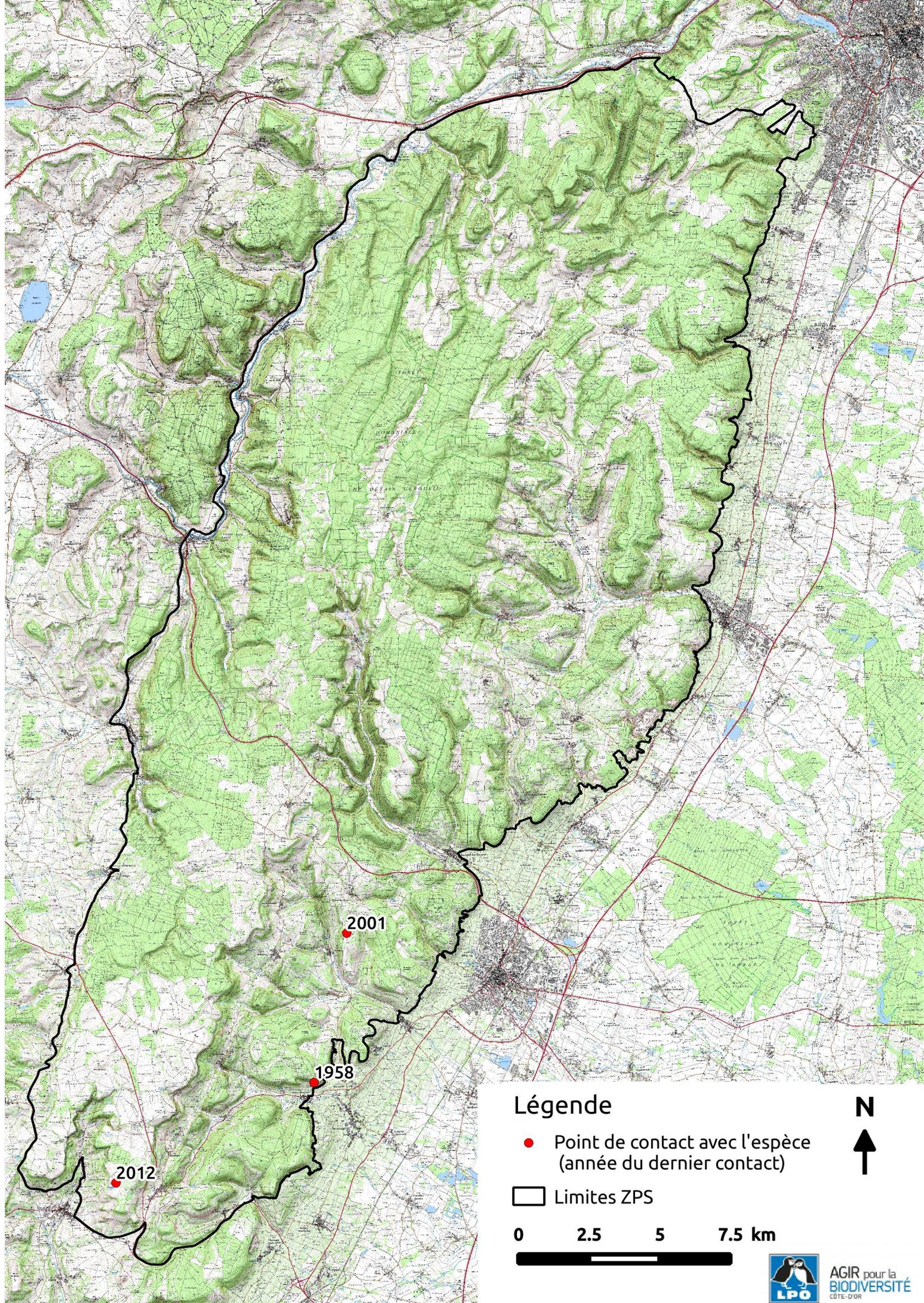
■ Maintien et restauration de vastes surfaces de pelouses calcaires



■ Fermeture du milieu
■ Contraction de l'aire de répartition

Exemples d'actions à engager

- Prospector les milieux favorables à l'espèce
- S'assurer de la conservation de ses habitats favorables
- Poursuivre l'accord de gestion avec les propriétaires des sites favorables



Légende

● Point de contact avec l'espèce
(année du dernier contact)

□ Limites ZPS

0 2.5 5 7.5 km



N



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CÔTE-D'OR